

Conseil communal du 23 mai 2023

Présents :

S. HOFFMANN, bourgmestre,

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN,
A. MOSEL-KNEIP, échevins;

F. BOHLER, J. CARELLI, D. FREYMANN,
J.-P. LICKES, A. PEREIRA TINOCO,
G. ROBERT, M. ROEMER, M. STEINBACH,
N. ZIGRAND, conseillers;

D. JOST, secrétaire communal f.f.

Absent (excusés): R. FRANK,
conseiller, P. REISER, secrétaire
communal.

Syndicat SICONA – Approbation des nouveaux statuts

Approbation unanime. Ladite modification avait déjà été approuvée par le conseil communal le 10 novembre 2022 mais comme les délibérations respectives de toutes les communes membres n'étaient pas concordantes selon le Ministère de l'Intérieur, une nouvelle approbation est requise. La modification en question a trait notamment à l'augmentation des membres du bureau dudit syndicat de 3 à 5 et à l'insertion de 3 communes récemment adhérees au SICONA.

Approbation d'actes

• Cession gratuite de terrains à la commune dans le cadre d'un plan d'aménagement particulier à Septfontaines

Approbation unanime de l'acte de cession gratuite entre la société «Phenix sàrl» et le collège échevinal ayant trait à l'insertion de surfaces cédées à la commune dans la voirie communale (trottoir, rigole récupération eaux pluviales), tel que arrêté dans le PAP («Atschent») en question.

• Cession à titre gratuit du «Kierchefong» à la commune de Habscht (église de Greisch)

Approbation unanime de l'acte entre le fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique «Kierchefong» et le collège échevinal concernant la cession gratuite à la commune de la Chapelle Saint-Maximin à Greisch.

Contrats de location

• Attribution d'appartements (logements sociaux)

Approbation unanime de divers contrats de mise à disposition et d'utilisation de logements sociaux dans les résidences «Ermesinde» sises Cité Bettenwiss à Eischen.



• Approbation d'un avenant à un contrat de bail

Le conseiller D. Freymann quitte la salle pour ce point.

Approbation unanime de l'avant-projet d'avenant du contrat de bail commercial avec la société F-H. Events sàrl relatif au bâtiment communal du bistrot «Duerfkrou» à Hobscheid et ayant trait à la permission de pouvoir utiliser les parties de l'immeuble ne servant pas à l'exploitation du débit de boissons à des fins d'habitation par la gérante technique de l'exploitant, ceci au maximum pour la durée où cette fonction de gérante technique est assurée. Le loyer mensuel est augmenté en conséquence.

Titres de recette

53 titres de recette à un montant total de 9.698.710,74€ sont signés.

Divers

• Demande de dérogation au PAG

Dans le cadre de la demande pour une modification des bâtiments de deux résidences à 4 appartements sises 14-16, rue de Waltzing à Eischen, il a été constaté que l'une desdites résidences contient 5 appartements au lieu des 4 définis dans le cadre de l'autorisation de construire délivrée en l'année 1999 pour lesdits immeubles. Des demandes par le bureau d'architectes respectivement le syndicat de copropriété ont été introduites pour une dérogation du PAG / PAP-QE afin de légaliser cette situation. S'agissant d'une non-conformité évidente au niveau de l'aménagement des logements autorisés et surtout pour ne pas créer de précédent, le conseil communal, à l'unanimité des voix, refuse la demande pour une modification ponctuelle du PAG / PAP-QE en vue de permettre une dérogation du nombre d'unités permises dans le bâtiment en question.

• Demande de mise en place de mesures acoustiques

Sur base d'une évaluation de nuisances sonores induites par les activités extérieures de la Maison Relais Eischen sur le site scolaire, le voisin réclamant demande la mise en place d'écrans acoustiques tant le long de la partie avant du site scolaire que le long de sa propriété, aux frais entièrement à charge de la commune. A l'unanimité des voix, le conseil communal conclut à ne pas participer à l'installation envisagée pour motif que les émanations sonores indiquées sont des bruits

de fonds normaux dans un quartier d'habitation, ceci d'autant plus que l'étude précitée conclut à ce que les normes réglementaires en vigueur net sont pas dépassées.

- Demande de subside au profit de l'Harmonie Eischen

Suite à la demande introduite par la commission de la culture, le conseil communal décide unanimement d'accorder un subside extraordinaire à l'Harmonie Eischen de 1.000€, consistant en une prise en charge du cachet de la «Brass Band» du conservatoire d'Esch-sur-Alzette ayant joué un concert le 21 mai 2023 au centre culturel Jean Wolff à Eischen dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire de l'Harmonie Eischen en cette année.

- Nettoyage de poubelles

Sur proposition du collègue échevinal, le conseil communal approuve

unanimement l'introduction du service offert gratuitement à tous les citoyens d'un nettoyage de porte-à-porte de leurs poubelles noires (déchets ménagers), vertes (déchets organiques) et brunes/jaunes (verre creux) en cet été par la société «ADY'S».

(Séance à huis clos)

Organisation scolaire : Propositions de réaffectation (liste 1)

Le conseil communal propose des réaffectations sur diverses postes dans l'enseignement.

Prolongation de stage d'un fonctionnaire B1, rédacteur au service Urbanisme et Bâtisses

Accord de prolongation du stage de 12 mois d'un rédacteur communal, en attente des dates des derniers examens de la formation spéciale à fixer par le Ministère de l'Intérieur.

Nomination d'un fonctionnaire B1, rédacteur au secrétariat communal (service du social et de logement)

Nomination de Madame Michèle Zahn au poste en question (100%).

Démission d'un fonctionnaire B1, rédacteur au secrétariat communal

Accord à la demande de démission de Madame Annick Kayser de ses fonctions au 1^{er} juillet 2023.